

SYNODE SUR LA SYNODALITE NOTRE-DAME DU SAINT-SACREMENT

Au cœur du 16^e arrondissement de Paris, la chapelle Notre-Dame du Saint-Sacrement abrite une communauté chrétienne vivante, accueillie par des religieuses, les Servantes du Saint Sacrement, et conduite par des chapelains diocésains. Elle bénéficie en ce lieu d'une grâce particulière puisque le Seigneur y est adoré dans le Saint-Sacrement quasiment perpétuellement.

Les messes dominicales réunissent environ un millier de fidèles. Les activités proposées (une quarantaine...) s'adressent à tous les âges¹, dans le souhait partagé de passer « d'une assemblée dominicale à une communauté paroissiale.»

Cléophas Studium est la structure de réflexion qui a pour vocation d'explorer les grands sujets de notre temps et d'étudier la mise en œuvre de nouvelles réalités pastorales au sein de la Chapelle. Elle a été missionnée par les chapelains et le Conseil pastoral pour répondre à l'appel du Pape François dans le cadre du **Synode sur la synodalité**.

I- Les compagnons de voyage

Un « noyau » d'une quinzaine de personnes s'est constitué et réuni régulièrement depuis novembre 2021 pour déterminer les orientations de la réflexion et fixer la méthodologie.

Afin de couvrir les trois dimensions du Synode, **Communion, Participation et Mission**, Cléophas Studium a demandé à chaque participant de se tourner vers son entourage, et par ailleurs, est allé interviewer :

- jeunes,
- religieuses,
- fidèles pratiquants
- séminaristes,
- croyants non pratiquants,
- personnes qui se sentent rejetées par l'Eglise,
- prêtres et diacres...

¹ Par exemple, pour les jeunes : camp skispi, Padre lunch, groupe de cuisine pour les sans-domicile fixe, groupe de servants d'autel, chorale, groupe ciné-débat-pizza, soirée de louange et de prière...

Pour les adultes : soirées de louange et de prière pour les malades, parcours Effusion de l'Esprit Saint, groupe œcuménique, groupe de marche, chorale, maraudes, enseignements divers, partage d'Évangile, groupes de réflexion, prière des mères, dîner d'accueil des nouveaux, déjeuner partagé le dimanche après la messe, visites des malades, dîners à thèmes par groupes de huit, rencontres de jeunes couples, de célibataires, accueil des personnes en recherche d'emploi, accueil des personnes divorcées,...le tout « cimenté » par une chaîne d'Adoration, charisme central de notre chapelle

Ces échanges ont permis d'écouter, d'identifier des attentes et sur cette base, d'établir une contribution au Synode « **vers une Eglise plus simple, plus accueillante, plus fraternelle** ».

La diversité des remontées initiales a rapidement conduit à constituer trois sous-groupes, **Accueil, Enseignement, Sacrements**, chargés d'établir des propositions, de les faire valider par le « noyau » puis de les transmettre au diocèse. Les propositions suivantes s'articulent sur les thèmes des trois sous-groupes : **Accueillir, Enseigner / se former, Célébrer**.

II- Accueillir

1- Maintenir le lien avec la « communauté invisible »

Une communauté paroissiale est composée de personnes « visibles », celles que l'on rencontre lors des cérémonies et activités, et de toutes celles qui, en raison d'une maladie, d'une mobilité réduite... forment la partie « invisible » et pourtant toujours bien présente de cette communauté. Garder le contact, maintenir le lien, fait partie de la mission d'accueil de la paroisse.

Proposition 1 – *Recenser périodiquement les personnes « perdues de vue », s'enquérir auprès de leurs proches de leur état de santé, de leur condition de vie, et leur proposer une visite eucharistique, amicale... afin de maintenir vivante et unie l'ensemble de la communauté paroissiale*

2- Aller à la rencontre de notre voisinage immédiat

Accaparés par mille obligations, il est bon de s'interroger sur le temps que nous consacrons à nos voisins les plus proches, parfois en situation de détresse, qui n'iront peut-être pas à l'église mais pourraient être heureux d'entendre la Bonne Nouvelle.

Proposition 2 – *Chaque dimanche des Rameaux, et les semaines suivantes, porter un brin de buis béni à ses voisins, engager un échange amical, une rencontre entre voisins, un repas partagé, dans une forme de gratuité évangélique.*

3- Aller sur les parvis

Les chrétiens sont devenus peu visibles dans l'espace public en France. Les processions, les manifestations de dévotion populaire, ont quasiment disparu. Cependant, partout l'Esprit souffle, la soif de rencontre avec le Christ est là, présente, mais elle peine à s'exprimer. Le Pape François exhorte les fidèles à sortir de leur confort, à partir à la rencontre, en particulier des personnes croyantes, mais éloignées de l'Eglise.

Proposition 3 - *Lors de certaines périodes de fêtes (Noël, Pâques...), se rendre sur des lieux publics fréquentés pour initier un dialogue ou simplement pour inviter à venir prier avec nous, déposer ou confier des intentions de prière. Initiative à mener en coopération avec les paroisses voisines.*

4- **Accueillir ceux qui se sentent exclus**

Dans *Amoris Laetitia*, chapitre 8, le pape François exhorte, après un discernement attentif, à accompagner pastoralement les personnes en situations dites « irrégulières ».

Dans une nouvelle union, la seule solution bien souvent avancée par les prêtres est la requête en nullité du sacrement de mariage ; or cette solution ne semble pas toujours appropriée aux yeux de certains fidèles. Des accompagnements sont désormais proposés par certains diocèses selon les vœux du Pape François. Il est important que l'Église catholique, non seulement mette en œuvre ces parcours de réintégration des fidèles qui ont été fragilisés ou isolés, mais aussi communique sur sa volonté à ce sujet.

Proposition 4- *Qu'Amoris Laetitia soit mise en pratique concrètement dans sa volonté d'accueil. Les évêques pourraient nommer une ou plusieurs personnes référentes ou former des prêtres sur la question de l'accompagnement pastoral des personnes en situations dites « irrégulières ».*

Dans l'Église orthodoxe, le mariage est aussi un lien unique et indissoluble mais, considérant qu'exclure les personnes fragilisées des sacrements est contraire aux enseignements d'amour et de miséricorde du Christ, un parcours de remariage est possible dans certaines conditions.

Proposition 5 - *L'Église catholique pourrait s'inspirer de l'Église orthodoxe dans les conditions d'accès et le parcours du remariage.*

III- Enseigner, se former

Comment aimer sans connaître ? On mesure chaque jour combien l'enseignement, la formation sont essentiels pour notre vie de foi.

1- **Renouveler l'écoute des textes lus à la messe**

Trop souvent, à la messe, l'écoute des textes reste superficielle et donc, leur mémorisation fugace. Comment réveiller l'attention, « déployer nos antennes » pour mieux capter et intérioriser leur message ?

Proposition 6 – *Lors de la Liturgie de la Parole, prévoir une courte introduction des textes (historique, géographique...)*

2. Comprendre la messe

On a parfois pu déceler un besoin de mieux comprendre le déroulement de la messe elle-même, sa cohérence dans ses différentes parties (Temps de la Parole, Offertoire, Communion...).

Proposition 7 – *En préambule de certains offices dominicaux, afin de mieux entrer dans le mystère de l'Eucharistie, prévoir un enseignement d'une dizaine de minutes sur un temps fort de la messe...ou tout autre thème qui viendrait nourrir la vie spirituelle des fidèles*

3. Se former à Laudato Si

Laudato Si est aujourd'hui un support privilégié d'évangélisation, car cette encyclique entre en résonance avec les préoccupations et les souffrances de notre temps (réchauffement climatique, pauvreté...) Elle est un vecteur précieux d'une image rénovée de l'Eglise auprès des fidèles, particulièrement les jeunes, comme de l'opinion publique. Des initiatives ont vu le jour pour aider chaque communauté paroissiale à la mettre en œuvre concrètement (label Eglise Verte, formations Amitié - Rencontre,...)

Proposition 8 – *Lancer une session de formation à Laudato Si et un plan d'actions concrètes adapté au contexte local de la communauté. Ouvrir ces initiatives aux publics extérieurs.*

4 - Revivifier la catéchèse dans l'enseignement catholique

En France, l'enseignement catholique a choisi l'association avec l'Etat pour sa participation au service public d'éducation avec financement public. Totalement indépendante de l'Etat (et sans financement public), la pastorale scolaire relève de l'établissement dans le cadre prescrit par l'évêque et son représentant le directeur diocésain. Les écoles catholiques dispensent un haut niveau d'enseignement, reconnu, mais il semble que, bien souvent, l'évangélisation passe au second plan.

Proposition 9 - *Veiller à ce que les responsables d'établissements catholiques sous contrat, tout en conservant un accueil diversifié prévu au contrat avec l'Etat, ne sacrifient pas le caractère essentiel de la mission évangélique qui leur est confiée au seul profit des résultats scolaires.*

Les jeunes sont l'avenir de l'Eglise. Donner un sens à leur vie en les mettant sur le chemin du Christ est une mission essentielle pour l'Eglise. On constate que dans certains établissements, par manque de moyens financiers et de bénévoles engagés, la pastorale n'est pas suffisamment mise en valeur dans le projet éducatif.

Proposition 10 – *Promouvoir la participation des laïcs, paroissiens ou parents d'élèves, à la catéchèse et aux activités pastorales des établissements catholiques.*

IV- Célébrer

Les sept sacrements institués par le Christ, « touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien : ils donnent naissance et croissance, guérison et mission à la vie de foi des chrétiens » (Catéchisme de l'Église Catholique.)

Peut-être pourrait-on rendre certains de ces sacrements plus **accessibles** et plus **compréhensibles**, sans pour autant bien sûr toucher à leur fondement, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de se sentir appelées à les recevoir ?

1- Sacrement du baptême

Pour les catéchumènes, on constate que le parcours de préparation est long et décourage parfois certaines personnes désireuses de rencontrer le Christ. Par ailleurs après le baptême, l'Église les laisse trop souvent bien seuls. Un accompagnement par des membres de la communauté paroissiale après, voire avant le baptême, permettrait de mieux les accueillir et les intégrer.

Proposition 11 - *Rééquilibrer le parcours catéchuménal en proposant une seule année de préparation et en offrant une année d'accompagnement à la suite du baptême ; au cours de ces deux années, la communauté paroissiale serait concrètement impliquée.*

2- Sacrement de l'Eucharistie

L'Eucharistie, « source et sommet de toute vie chrétienne, », pourrait être davantage solennisée au cours de la célébration dominicale pour être encore plus intensément vécue par les fidèles

Proposition 12 - *Renforcer la solennité de la célébration en sensibilisant les laïcs chargés de distribuer la communion, et en les revêtant d'un signe distinctif, une écharpe de couleur, une aube...*

3-Sacrement de l'Ordre

Le pape François a créé en 2020 une nouvelle commission d'études sur l'ouverture du diaconat aux femmes « surtout au regard des premiers temps de l'Église » et a ouvert en 2021 le Lectorat et l'Acolytat aux femmes. Les conclusions de la commission tardent à venir. On notera aussi que dans un diocèse d'Allemagne, les femmes ont été récemment appelées à baptiser.

Proposition 13 - *Ouvrir le diaconat aux femmes.*

V- Exercer l'autorité épiscopale

On entend parfois un regret devant le silence des évêques sur nombre de sujets. On mesure combien la charge des évêques est lourde, mais le peuple de Dieu a besoin de pasteurs bien présents à ses côtés. Que ce soit sur la situation du diocèse, sur les grands événements de la société, la parole des évêques n'est pas assez entendue. Sur un plan externe, la raison tient pour une large part il est vrai à l'intérêt plus que relatif des médias vis-à-vis de la religion, mais sur le plan interne on relève un vrai déficit qui laisse parfois un peu désemparé le peuple de Dieu.

Proposition 14 - *Chaque évêque en charge d'un diocèse pourrait être tenu de publier un point annuel sur l'état et les projets de son diocèse*

Par ailleurs, on relève que dans les métropoles, certains Evêques auxiliaires ou Vicaires généraux sont totalement absorbés par les tâches administratives, notamment les Ressources humaines, dossiers lourds et délicats...et peuvent perdre de ce fait le contact pourtant essentiel avec le peuple de Dieu qui est la mission fondamentale du prêtre. Tous les travaux effectués sur le terrain (paroisses...) qui remontent jusqu'à l'évêque ou le Vicaire général font-ils l'objet d'un retour de leur part ? Il semble bien qu'il y a là un fossé qui mériterait d'être comblé.

Proposition 15 - *Dans certaines grandes villes, maintenir une mission pastorale (dans une paroisse ou autre...) pour les évêques auxiliaires et les Vicaires généraux*

CONCLUSION :

Voilà donc **15 propositions**, certaines à vocation locale, d'autres à vocation plus universelle.

Quel que soit l'avenir qui leur sera réservé, la réflexion menée au sein de notre chapelle aura été d'une grande richesse. Alors que notre temps vit des jours complexes, que notre Eglise est secouée de tous côtés, les débats menés sur la vie ecclésiale, pour aujourd'hui et pour demain, auront apporté la preuve de l'attachement des fidèles à « leur » Eglise.

07/04/2022

Résumé des 15 propositions

ACCUEILLIR

Proposition 1 – Recenser périodiquement les personnes « perdues de vue », s'enquérir auprès de leurs proches de leur état de santé, de leur condition de vie, et leur proposer une visite eucharistique, amicale... afin de maintenir vivante et unie l'ensemble de la communauté paroissiale

Proposition 2 – Chaque dimanche des Rameaux, et les semaines suivantes, porter un brin de buis béni à ses voisins, engager un échange amical, une rencontre entre voisins, un repas partagé, dans une forme de gratuité évangélique.

Proposition 3 - Lors de certaines périodes de fêtes (Noël, Pâques...), se rendre sur des lieux publics fréquentés pour initier un dialogue ou simplement pour inviter à venir prier avec nous, déposer ou confier des intentions de prière. Initiative à mener en coopération avec les paroisses voisines.

Proposition 4- Qu'Amoris Laetitia soit mise en pratique concrètement dans sa volonté d'accueil. Les évêques pourraient nommer une ou plusieurs personnes référentes ou former des prêtres sur la question de l'accompagnement pastoral des personnes en situations dites « irrégulières ».

Proposition 5 - L'Eglise catholique pourrait s'inspirer de l'Eglise orthodoxe dans les conditions d'accès et le parcours du remariage.

ENSEIGNER - SE FORMER

Proposition 6 – Lors de la Liturgie de la Parole, prévoir une courte introduction des textes (historique, géographique...)

Proposition 7– En préambule de certains offices dominicaux, afin de mieux entrer dans le mystère de l'Eucharistie, prévoir un enseignement d'une dizaine de minutes sur un temps fort de la messe...ou tout autre thème qui viendrait nourrir la vie spirituelle des fidèles

Proposition 8 – Lancer une session de formation à Laudato Si et un plan d'actions concrètes adapté au contexte local de la communauté. Ouvrir ces initiatives aux publics extérieurs.

Proposition 9 – Promouvoir la participation des laïcs, paroissiens ou parents d'élèves, à la catéchèse et aux activités pastorales des établissements catholiques

Proposition 10 - Veiller à ce que les responsables d'établissements catholiques sous contrat, tout en conservant un accueil diversifié prévu au contrat avec l'Etat, ne sacrifient pas le caractère essentiel de la mission évangélique qui leur est confiée au seul profit des résultats scolaires.

CELEBRER

Proposition 11 - Rééquilibrer le parcours catéchuménal en proposant une seule année de préparation et en offrant une année d'accompagnement à la suite du baptême ; au cours de ces deux années, la communauté paroissiale serait concrètement impliquée.

Proposition 11 - Rééquilibrer le parcours catéchuménal en proposant une seule année de préparation et en offrant une année d'accompagnement à la suite du baptême ; au cours de ces deux années, la communauté paroissiale serait concrètement impliquée.

Proposition 12 - Renforcer la solennité de la célébration en sensibilisant les laïcs chargés de distribuer la communion, et en les revêtant d'un signe distinctif, une écharpe de couleur, une aube...

Proposition 13 - Ouvrir le diaconat aux femmes.

EXERCER L'AUTORITE EPISCOPALE

Proposition 14 - Chaque évêque en charge d'un diocèse pourrait être tenu de publier un point annuel sur l'état et les projets de son diocèse

Proposition 15 - Dans certaines grandes villes, maintenir une mission pastorale (dans une paroisse ou autre...) pour les évêques auxiliaires et les Vicaires généraux